

FOYER SOCIO - EDUCATIF

Le **Foyer socio-éducatif** a pour but de développer des **activités éducatives post et périscolaires** au sein du collège, à l'initiative des élèves, des professeurs, des membres de la Vie scolaire et des parents.

**COLLÈGE
BUAILLE
CHARCOT**

Le Principal,
P.MARIE,

La Principale
adjointe,
D.PICARD

Téléphone:
02 33 53 17 61

Mél.
ce.05020081
@ac-normandie.fr

Site web
[https://buaille-
charcot.etab.ac-caen.fr/](https://buaille-charcot.etab.ac-caen.fr/)



30, rue de la Buaille
BP 315
50100 CHERBOURG EN
COTENTIN



Par exemple, le foyer socio-éducatif peut subventionner les activités suivantes :

- Les clubs fonctionnant au collège (jeux de société, percussions, danse, échecs, etc...)
- Divers achats pour le CDI
- Participation au financement de voyages et sorties pédagogiques
- Participation au financement d'activités de l'UNSS

Cette cotisation des familles, facultative et annuelle, est de :

- **10 Euros** par enfant
- **6 Euros pour les autres enfants** (ce tarif est dégressif pour les membres d'une même famille).

La participation de tous garantit le bon fonctionnement du foyer et d'avance, je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ses activités.

Mme ENGUEHARD
Présidente du Foyer

Nom et Prénom de l'élève →

Frère - sœur dans l'établissement →

(nom et prénom) →

→

→

Montant de votre cotisation

Le montant de la cotisation peut être réglé en :

- Espèces (à mettre dans une enveloppe fermée avec le nom de l'élève)
- Chèque (libellé à l'ordre du **Foyer Socio-Educatif du CLG Buaille-Charcot** en indiquant le nom de l'élève).

Cocher la case ci-dessous, EN CAS DE NON-PAIEMENT DE LA COTISATION.

JE NE SOUHAITE PAS COTISER AU FSE.

Date :, Signature du/des responsable(s) légal(s)